Centre de loisirs « L île aux enfants »
de Brégnier-Cordon

Inscriptions vacances d'avril

Semaine du 15 au 19 avril : les supers héros/ les supers vilains

Semaine du 22 au 26 avril : les agents secrets

A renvoyer par e-mail : centreloisirs@bregnier-cordon.fr
Ou à déposer dans la boite aux lettres du centre de loisirs

J'inscris mon/mes enfant(s) (Nom et prénom)

……

……

Nous vous rappelons que pour le bon fonctionnement du centre de loisirs, il est impératif de respecter les horaires d'accueil,

Merci de retourner le coupon avant **10 avril**

Au vu du nombre de places disponibles et du nombre de demandes nous ne serons pas en capacité de répondre positivement à toutes les familles. Une liste d'attente sera donc mise en place. Le cas échéant nous vous en informerons par mail dès réception.
Les demandes seront traitées et numérotés par ordre d'arrivée.

Cocher la case correspondant à l'inscription souhaitée :

Les mercredis 17 et 24 journées 2 roues

Viens avec ton vélo ou ta trottinette mais surtout n'oublie pas ton casque !

Les vendredi 19 et 26 pique-nique fourni par le centre de loisirs

Date	Matin	Midi	Après-midi
Lundi 15 avril			
Mardi 16 avril			
Mercredi 17 avril			
Jeudi 18 avril			
Vendredi 19 avril			

Date	Matin	Midi	Après-midi
Lundi 22 avril			
Mardi 23 avril			
Mercredi 24 avril			
Jeudi 25 avril			
Vendredi 26 avril			

Nous vous rappelons que toute inscription au service communal vaut acceptation du règlement intérieur communiqué en début d'année scolaire, ci-joint l'extrait.

3-Accueil et remise des enfants aux familles

3.1 L'accueil

L'enfant est considéré sous la responsabilité de l'accueil de loisirs à partir de l'instant où **il est remis à un animateur par l'accompagnant**. Nous insistons sur le fait que les **enfants scolarisés en maternelle doivent être obligatoirement accompagnée par un adulte**. Celui-ci doit transmettre toute information nécessaire au bon fonctionnement de la journée et concernant la reprise de l'enfant le soir.

L'enfant sera équipé en fonction du temps et des activités programmées.

Les horaires d'accueil sont définis selon le service :

- Périscolaire matin : 7H30-8H15
- Mercredis et vacances scolaire : - 7H30-9H30
  - 11H45-12H
  - 13H30-14H

Passé ces horaires, la structure se réserve le droit de ne plus accueillir l'enfant.